

## Droits de Dieu/ droits de l'homme

### La dignité humaine

#### A - QUELQUES PRINCIPES THÉOLOGIQUES

##### 1) « La Gloire de Dieu c'est l'homme vivant » (saint Irénée)

L'homme et la femme sont l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de Dieu, ils sont créés en dernier, au sommet de l'œuvre créatrice et d'eux seuls on dit qu'ils sont « l'image de Dieu ».

Les Pères de l'Église nous parlent en termes impressionnants de la « philanthropie » de Dieu son attachement à sa créature humaine, son refus de la laisser se perdre après le premier péché, son engagement dans l'histoire humaine par l'Incarnation et jusqu'au sacrifice de la croix de son Fils pour la sauver.

Cette « philanthropie » entraîne de la part des hommes rachetés par Dieu un comportement en rapport avec le soin que Dieu prend de l'homme.

D'où la « deuxième table » de la loi de Moïse (tous les commandements qui règlent les rapports avec le prochain) la Loi de Sainteté dans le Lévitique (ch. 19) et la Loi du Deutéronome (ch. 23 et 24) détaillent des prescriptions où est pris en compte le souci des plus faibles (économiquement ou physiquement). Le pauvre est l'objet d'une particulière attention de Dieu qui doit se refléter dans le Peuple de Dieu.

##### 2) « La vie de l'homme, c'est la vision (le service, l'amour) de Dieu »

Parce qu'il aime, Dieu ne laisse pas l'homme à lui-même, il lui demande de l'aimer « de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force ». Cet amour exigeant suppose que nous placions Dieu au dessus de tout et que nous soyons prêts à renoncer à tout pour lui. Si nous avons d'autres centres d'intérêts ceux-ci doivent consonner avec la recherche de l'unique nécessaire.

Notre dignité, c'est de ne pas renoncer à notre humanité, même pour un intérêt immédiat qui pourrait nous satisfaire, mais nous obligerait à un mensonge : accepter de faire comme si Dieu n'existait pas, le renier en parole ou en acte. Le mensonge, comme on l'a vu avec les régimes totalitaires, est le moyen d'abaisser l'homme : en entrant dans le mensonge, il devient prisonnier d'un système inhumain.

##### 3) L'autonomie du temporel

Le monde fonctionne selon un ordre voulu par Dieu, mais ce n'est pas un ordre arbitraire qui dépendrait du caprice d'un irresponsable : le corps humain, la société, la nature sont faits pour que l'homme accomplisse sa mission sur terre. Il y a certes les conséquences du péché originel qui le perturbent, mais Dieu a donné une intelligence à l'homme qui lui permet de comprendre les lois et processus de nature et de la société, et ainsi, jusqu'à un certain point, de se défendre et d'organiser

sa vie sur terre. Il n'y a pas un Progrès linéaire et infini, mais des progrès incontestables qui en s'appuyant sur une meilleure connaissance des lois de la nature et de l'organisation sociale permettent des avancées dans des domaines très différents (médecine, agriculture, économie...). Maîtrisés et mis effectivement au service de l'homme, ces avancées sont grandement estimables, même si elles ne peuvent pas tout, et ont parfois des contrecoups destructeurs.

Dans tous ces domaines Dieu donne une large autonomie à l'homme pour lui permettre d'exercer son intelligence et sa liberté.

#### **4) Le Christ Roi**

Dieu ne laisse pas les hommes sans soutien pour mener leur aventure sur terre.

Il a déposé en eux une conscience morale qui, si elle est écoutée, est l'écho des intentions divines sur notre humanité.

Mais elle est souvent étouffée par l'habitude, l'intérêt, c'est pourquoi dans l'Ancien Testament, Dieu a édicté une Loi qui englobe bien des aspects de la vie sociale et devrait permettre aux Hébreux d'exister en tant que peuple dans le « droit et la justice ».

Avec le Christ, c'est d'abord la transformation du cœur humain qui est visée : amour désintéressé des autres, don de soi, miséricorde et piété etc... Mais tout cela ne peut manquer d'avoir des conséquences sur la vie sociale des hommes. On voit que le christianisme a porté avec lui un changement d'attitude à l'égard des pauvres, des femmes, des enfants. La conversion du premier Empereur romain qui embrassé la foi chrétienne a entraîné la fin du marquage des esclaves au fer rouge. Même si d'autres transformations n'ont pas suivi aussi vite.

En explicitant les lois morales issues de l'enseignement du Christ, l'Eglise n'a pas eu l'intention de prendre le pouvoir sur terre et d'imposer sa loi, elle se réserve seulement d'agir *ratione peccati*, c.a.d. en fonction de l'enseignement moral : elle rappelle à tous, petits ou grands, les conditions pour obéir aux lois du Créateur et ainsi respecter l'humanité de l'homme.

Paul VI a dit que l'Eglise était « experte en humanité ». Par sa « doctrine sociale » par son expérience du cœur humain, elle propose pour les individus et les sociétés des repères sûrs sur le chemin. C'est en ce sens que la « royauté du Christ » peut prendre corps ici-bas, en attendant son retour.

#### **5) Dieu maître de l'histoire**

Dieu en nous créant libres a accepté les aléas liés au péché et à ses suites, pourtant il guide l'histoire en vue d'un but qui sera notre bonheur définitif dans son Royaume. Sa Providence s'exerce à travers des évènements où il tire le bien du mal, temporelise devant certains désordres, pour préserver l'avenir.

Il agit souvent à travers ses saints qui sont déjà en avance sur l'avenir et qui souvent font régner autour d'eux comme un pressentiment du monde qui vient, enclave du Royaume dans la réalité d'ici-bas.

Périodiquement les réalités humaines sont passées au crible d'un « jugement », crise plus ou moins grave où se révèlent leurs faiblesses profondes et où se prépare une nouvelle ère,... jusqu'à la crise finale.

## **B - QUESTIONS D'ACTUALITÉ**

### **1) Les droits de l'homme**

#### *La déclaration de 1789*

Le contexte : adoptée par la Constituante en août 1789, elle est le fruit d'une époque où on a pris conscience qu'on peut agir sur les conditionnements qui jusque là pesaient sur l'humanité (vaccination pour lutter contre les épidémies, libre circulation pour limiter les disettes etc...), on peut donc organiser la société de façon plus rationnelle et plus juste ; elle correspond par ailleurs à la revendication d'égalité d'une bourgeoisie qui s'affirme face à la société nobiliaire encore en place ; elle est aussi le fait d'intellectuels qui se méfient de l'arbitraire royal qui peut leur fermer la bouche, etc..... Il y a en outre précédent de la déclaration d'indépendance des Etats Unis (1776) qui disait : « tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par leur Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés ».

La Déclaration elle-même est l'œuvre de Condorcet : travers son préambule et ses dix-sept articles , elle définit des droits « naturels et imprescriptibles » que sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression, elle reconnaît l'égalité devant la loi et la justice, et elle affirme le principe de la séparation des pouvoirs.

Les questions : L'homme « abstrait » ? Oubli des devoirs ?

Ce qu'il faut défendre : la dignité de la personne humaine voulue par Dieu, l'existence de droits imprescriptibles, la dimension religieuse (« en présence et sous les auspices de l'Être suprême ») Dieu seul garant sûr des de la dignité humaine.

#### *La déclaration de 1948 :*

Contexte : après la barbarie nazie, volonté de fonder solidement une législation qui écarte définitivement les démons du racisme et l'arbitraire du pouvoir. On tient compte de certaines objections apportées à la déclaration de 1789, la liberté religieuse est mieux garantie, le droit d'association est reconnu.

### **2) La théologie de la Libération**

Contexte latino-américain : dans les années 60 l'Eglise est écartelée entre une masse pauvre et même très pauvre mais encore marquée par le christianisme et une société de riches propriétaires terriens ou industriels qui se veulent proches de la hiérarchie de l'Eglise. Des mouvements révolutionnaires pensent apporter une solution radicale par la violence, tandis que qu'alternent des phases de dictature et d'anarchie. A la Conférence des Evêques latino-américains (CELAM) de Medellin (24 août au 16 septembre 1968), il est question de viser « une répartition des tâches et du personnel apostolique qui donne effectivement la priorité aux pauvres », mais l'assemblée ne s'arrête pas là : la pauvreté est un engagement, il s'agit d'une solidarité avec les pauvres dans la lutte contre la pauvreté. C'est l'*option*

*préférentielle pour les pauvres* qui va devenir un des thèmes dominants de l'enseignement de l'Eglise, jusqu'au pape François.

Certains théoriciens (Leonardo Bof, Gutierrez) veulent aller plus loin et repérer dans la dynamique de révolte des masses opprimées des éléments qui peuvent être christianisés, ils y voient la recherche d'une authentique libération face aux « structures de péché » qu'engendre la société capitaliste. La révolte des masses d'Amérique latine prend la suite du peuple d'Israël que Dieu libère de la servitude qu'il a connue en Egypte

La Congrégation pour la doctrine de la foi et le cardinal Ratzinger qui la préside à l'époque composent deux documents d'orientation sensiblement différents : le premier (1984) pointe des difficultés et des dangers (danger d'infiltration marxiste, danger de sacraliser un combat humain, même s'il est légitime), le second (1986) se veut plus encourageant tout en gardant les précautions.

Il en ressort que l'on ne peut pas rester passif devant certaines situations d'injustice criante et que la violence peut être dans certains le dernier recours pour ceux qui en sont victimes. L'Eglise, à l'image de son Seigneur, a une particulière tendresse pour les pauvres et se doit de les assister et de les soutenir.

### **3) La question de l' « imprescriptible »**

Elle présente des deux côtés : *du côté des Droits de l'Homme* qui implique qu'il y a des atteintes à la dignité humaine qui ne peuvent être commises sous aucun prétexte et qu'aucune législation n'a le pouvoir de les tolérer, *du côté de la morale de l'Eglise* qui affirme qu'il y a des actes « intrinsèquement pervers » qui ne peuvent être justifiés par aucune fin, même bonne. Dans les deux cas, ce qui est en jeu, c'est ce qu'il y a de proprement humain dans notre humanité. Si je peux tordre les principes pour aller dans le sens de l'intérêt du moment (qu'il soit individuel ou collectif), on est mûr pour tous les esclavages.

Dans son Encyclique *Veritatis Splendor* (1993), le pape Jean Paul II a montré l'inanité de tous les raisonnements par lesquels on s'efforce de justifier des atteintes à la loi morale, sous prétexte d'autres intérêts jugés plus importants (« proportionalisme ») qui justifieraient cette atteinte.

#### **CONCLUSION :**

Paradoxalement, les Droits de l'Homme qui ont été longtemps opposés à la religion chrétienne, comme une revendication d'indépendance et de contestation, deviennent aujourd'hui le rempart d'une vision de l'homme de plus en plus menacée : oui l'homme se distingue radicalement du monde animal, il a une dignité qui n'est pas négociable et qui transcende toutes les différences culturelles.

Mais sans Dieu comment fonder cette dignité ?

